

L'honorable M. POPE: Mais qu'est-ce que cela par comparaison avec les chiffres actuels? Mes honorables collègues ne devraient pas raconter de boniments au pays. Qu'ils acceptent leurs responsabilités et fassent connaître à la population du pays qui a été la cause de nos ennuis actuels. Je suis disposé à appuyer des mesures d'économie, mais nos honorables vis-à-vis ne devraient pas tenter de créer l'impression qu'ils ne sont pas responsables de nos ennuis actuels, puisqu'ils le sont.

L'honorable M. BUREAU: Nous ne le sommes pas.

L'honorable M. LEMIEUX: Le très honorable leader de la Chambre peut-il me dire quelle somme totale comporte le projet de loi pour la réception des délégués à la conférence économique impériale?

Le très honorable M. MEIGHEN: Je pourrais chercher ce chiffre dans le texte du bill, mais on me dit qu'il est de \$350,000.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la troisième fois, puis adopté.)

CONFERENCE ECONOMIQUE IMPERIALE

LOGEMENT DES DELEGUES

Le très honorable M. MEIGHEN: Qu'il me soit permis de saisir cette occasion de faire connaître que les organisateurs de la conférence économique impériale se proposent de mettre à la disposition des délégués la salle du Sénat, nos salles de comités et aussi les bureaux particuliers des membres de la Chambre. Tous les sénateurs devront donc voir à enlever tout ce qu'ils désirent de leurs pupitres et de leurs chambres, pour les laisser dans un état qui puisse les satisfaire, sachant que d'autres s'en serviront.

Je ne sais pas au juste où se tiendront les principales réunions du congrès, mais on me dit que ce sera peut-être dans cette enceinte. Dans ce cas, s'il est décidé d'ouvrir les tribunes au public—ce que je ne crois pas, sachant qu'on n'en agit pas ainsi en Angleterre—le gentilhomme huissier de la Verge noire devrait faire remettre aux sénateurs des billets leur donnant la priorité des places dans les tribunes. Aucune des conférences impériales auxquelles j'ai eu l'avantage d'assister n'était ouverte au public. Je présume qu'il en sera de même, cette fois-ci.

L'honorable M. DANDURAND: Le très honorable leader nous a dit qu'on mettra à la disposition des délégués, non seulement la salle du Sénat et nos salles de comités, mais même les chambres particulières des sénateurs. Il me semble qu'on aurait pu présenter la chose à la Chambre sous forme de suggestion, mais j'accepte la déclaration telle quelle. Vu ces circonstances et comme plusieurs sénateurs sont

déjà partis, emportant leurs clés et laissant des papiers dans leurs pupitres, je suis d'avis que le greffier du Sénat devrait écrire une lettre circulaire à tous les sénateurs leur demandant d'envoyer leurs clés s'ils désirent qu'on leur expédie certains papiers.

Le très honorable M. MEIGHEN: Ils peuvent prendre les mesures qui leur conviennent le mieux.

PROROGATION DU PARLEMENT

Son Honneur le PRESIDENT fait connaître au Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général lui disant que le très honorable F.-A. Anglin, suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, aujourd'hui, à onze heures et demie de l'avant-midi, pour proroger la présente session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, le très honorable Francis Alexander Anglin, délégué du Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de l'honorable substitut du Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue, avec son Orateur, le très honorable suppléant du Gouverneur général donne la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Ida Tarantour Waxman.

Loi pour faire droit à Frances Helen Dawes Porteous.

Loi pour faire droit à Minnie Jones Chandler.

Loi pour faire droit à Elizabeth Irene Woolnough.

Loi pour faire droit à Ellery Sanford Johnston.

Loi pour faire droit à Faria Goldman Rother.

Loi pour faire droit à Roméo-Xavier Vandette.

Loi pour faire droit à Adlena Emma Sills Burrow, autrement connue sous le nom d'Adlena Emma Sills Burrows.

Loi pour faire droit à Ida Judith Clark Freudberg.

Loi pour faire droit à Elizabeth Ann Routledge Gunther.

Loi pour faire droit à Chesley Hastings Potter.

Loi pour faire droit à Theo Alice MacFarlane Lamb.

Loi pour faire droit à Chia Hannah Shiff.

Loi pour faire droit à Margaret Spencer Heald.

Loi constituant en corporation The W. S. Newton Company.

Loi modifiant la Loi des liquidations.

Loi concernant le département des assurances.
Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York.

L'hon. M. DANDURAND.